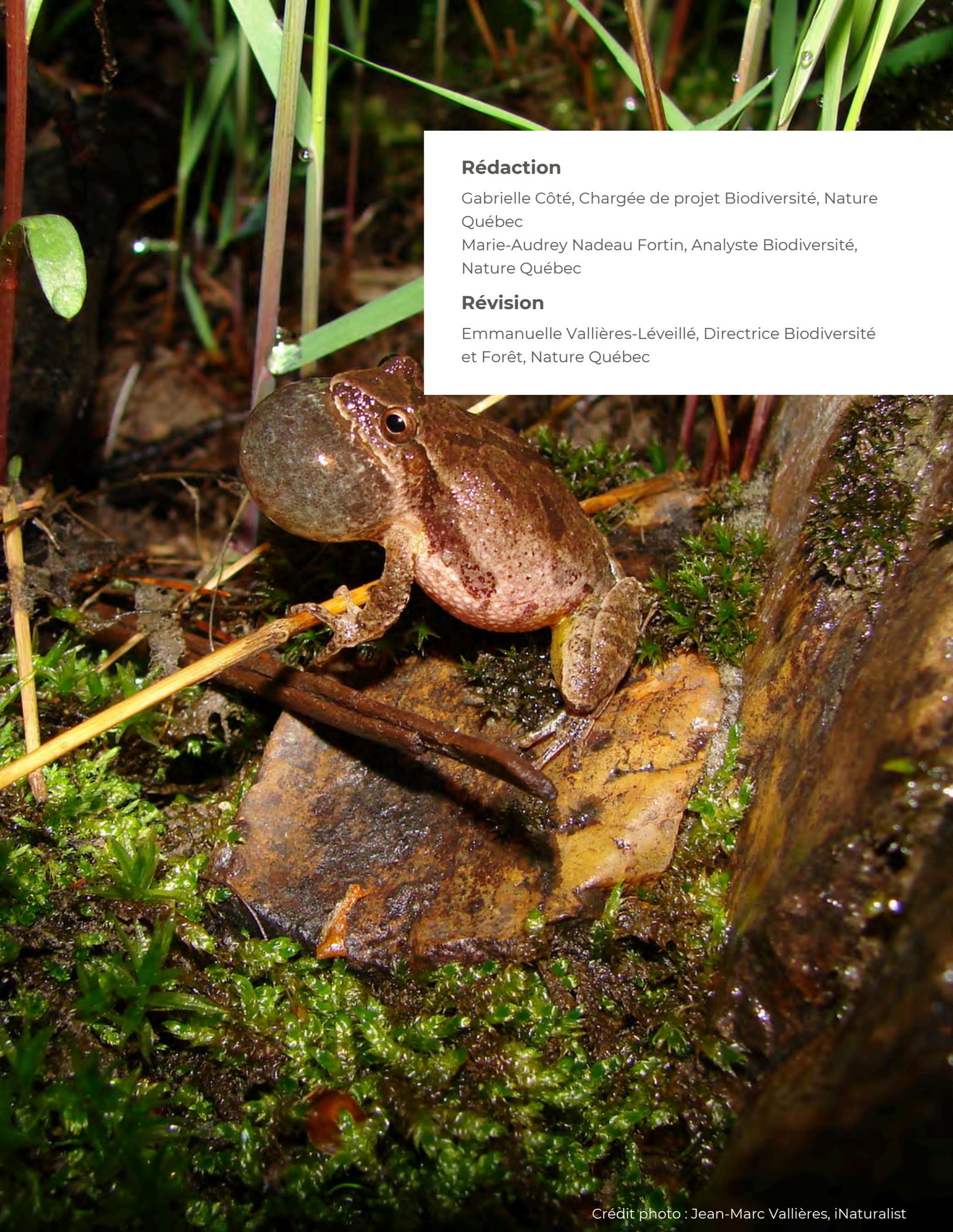


Commentaires de Nature Québec concernant

LE PROJET D'AGRANDISSEMENT DU PARC NATIONAL DE PLAISANCE

Remis au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les
changements climatiques, de la Faune et des Parcs

28 mars 2025

A close-up photograph of a brown frog with a large, inflated vocal sac, perched on a mossy rock near a stream. The frog is facing left, and its body is covered in brown and tan mottled patterns. The background shows green grass and a stream of water.

Rédaction

Gabrielle Côté, Chargée de projet Biodiversité, Nature Québec

Marie-Audrey Nadeau Fortin, Analyste Biodiversité, Nature Québec

Révision

Emmanuelle Vallières-Léveillé, Directrice Biodiversité et Forêt, Nature Québec

À propos de Nature Québec

Nature Québec oeuvre activement à la conservation des milieux naturels et à l'utilisation durable des ressources sur le territoire québécois. Depuis 1981, Nature Québec privilégie une approche globale connectée aux grands enjeux planétaires liés au climat et à la biodiversité.

Localement, Nature Québec mène des campagnes et des projets sur la biodiversité, la forêt, l'énergie et le climat, et ce, d'Anticosti jusqu'au coeur de nos villes.

Nature Québec bénéficie d'une équipe de professionnels appuyée par un réseau d'organismes affiliés et de chercheurs-collaborateurs qui lui confèrent une crédibilité reconnue dans ses domaines d'intervention. Nature Québec souscrit aux objectifs de la Stratégie mondiale de conservation de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), dont il est membre.

+ NOTRE VISION

Nature Québec agit en vue d'une société plus juste, à faible empreinte écologique et climatique, solidaire du reste de la planète. L'organisme oriente ses actions pour que le Québec aime ses milieux naturels, en ville comme en région, les protège et les reconnaisse comme essentiels à son épanouissement.

+ NOTRE MISSION

Nature Québec encourage la mobilisation citoyenne, intervient dans le débat public, informe, sensibilise et réalise des projets afin que notre société :

- ▶ Valorise la biodiversité
- ▶ Protège les milieux naturels et les espèces
- ▶ Favorise le contact avec la nature
- ▶ Utilise de façon durable les ressources.

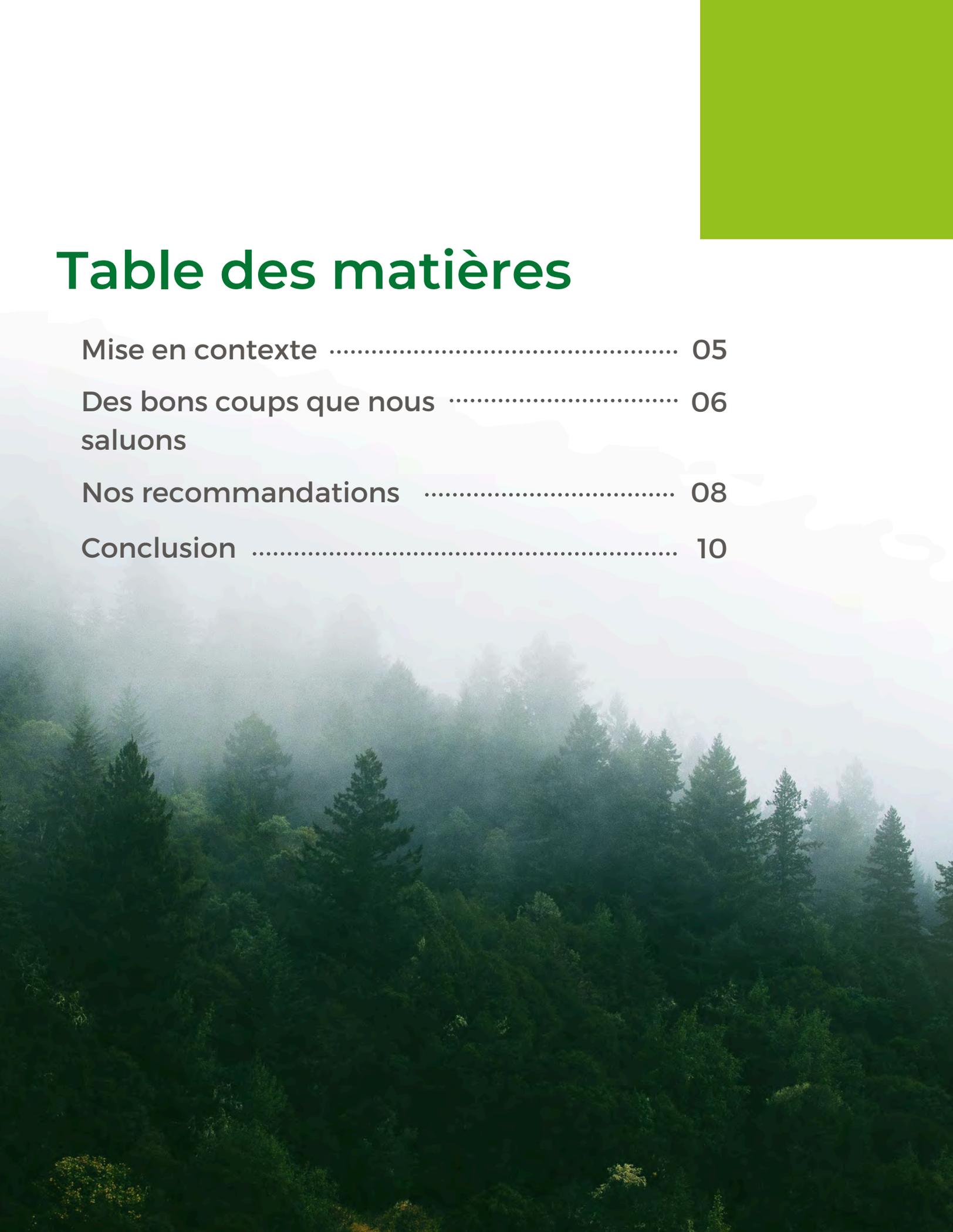


Table des matières

| | |
|---------------------------------------|----|
| Mise en contexte | 05 |
| Des bons coups que nous saluons | 06 |
| Nos recommandations | 08 |
| Conclusion | 10 |

Mise en contexte

Nature Québec accueille favorablement le projet d'agrandissement du parc national de Plaisance.

Nature Québec travaille activement à la conservation des milieux naturels partout au Québec, notamment en menant des démarches de création d'aires protégées et en accompagnant divers acteurs du territoire, dont des municipalités, dans leurs propres démarches. Ainsi, et en tant que membre du comité consultatif sur les parcs nationaux, nous surveillons étroitement les dossiers d'agrandissements d'aires protégées existantes, qui peuvent contribuer à consolider

des noyaux de conservation d'importance, tout en participant à l'objectif de 30 % d'aires protégées et conservées d'ici 2030.

Le parc national de Plaisance est d'intérêt puisqu'il protège un territoire représentatif des Basses-terres du Saint-Laurent, un milieu particulièrement riche en biodiversité, mais qui subit de fortes pressions anthropiques liées à l'urbanisation et aux activités agricoles. Dans ce document, nous présentons nos commentaires sur le projet d'agrandissement du parc national de Plaisance, lesquels consistent à souligner l'intérêt de cette démarche d'agrandissement et à formuler trois recommandations qui permettraient, selon nous, de maximiser sa contribution à la conservation de la biodiversité.



Des bons coups que nous saluons

D'abord, l'agrandissement du parc national de Plaisance est une bonne nouvelle, puisqu'il constitue un gain de 2,03 km², soit environ 7 % de la superficie originale de cette aire protégée. Ceci est non négligeable, considérant que le parc national de Plaisance se situe dans les Basses-terres du Saint-Laurent, l'une des provinces naturelles les plus riches en biodiversité du Québec, mais également l'une des plus perturbées, du fait qu'elle est fortement habitée et en raison de la tenure principalement privée des terres¹. Il importe de concentrer les efforts de conservation au Sud du Québec, pour conserver la riche biodiversité qui s'y trouve, mais aussi pour y combler la carence d'aires protégées comparativement au nord de la province², et nous accueillons donc avec enthousiasme cet agrandissement.

L'ajout du secteur des Chutes du Moulin permettra aussi d'augmenter la protection des bandes riveraines de la rivière de la Petite Nation, et ainsi de maintenir la qualité de l'eau de ce tributaire du parc national de Plaisance, lequel est le seul des sept

tributaires du parc national dont l'eau est qualifiée de bonne dans le plan de conservation. La qualité de l'eau des tributaires du parc national de Plaisance est effectivement un enjeu majeur soulevé dans le plan de conservation 2022-2027, qui précise que des actions doivent être entreprises pour assurer la qualité de la rivière des Outaouais et de ses tributaires. Toute action dans ce sens, comme l'ajout du secteur des Chutes du Moulin, constitue ainsi une bonne nouvelle pour l'atteinte de cette cible.

De plus, l'ajout du secteur des Chutes du Moulin saura sans doute contribuer au maintien de la biodiversité en assurant le suivi et la conservation de nombreuses espèces floristiques, d'oiseaux, d'amphibiens, de reptiles et de mammifères qui y sont répertoriés, dont une colonie de cyprinède tête-de-bélier, espèce classée vulnérable au Québec en vertu de la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables*, ainsi que la couleuvre à collier du nord, une nouvelle espèce à être recensée dans le parc national de Plaisance.

¹ Tardif, B., Lavoie, G. et Lachance, Y., 2005. [Atlas de la biodiversité du Québec – Les espèces menacées ou vulnérables](#). Gouvernement du Québec, ministère de Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du développement durable, du patrimoine écologique et des parcs, Québec. 62 pages.

² Réseau de milieux naturels protégés, 2021. [Conservation volontaire des milieux naturels en terres privées au Québec; Résultats et perspectives de 1927 à 2020](#). 15 p. et annexes.

Nous saluons également l'ajout de ce secteur puisqu'il intègre un nouveau type de paysage et d'écosystème forestier à l'éventail des écosystèmes déjà conservés dans le parc national de Plaisance.

Enfin, il est important de souligner que l'agrandissement du parc a été une opportunité de modifier son zonage, entraînant une augmentation de la

proportion en zonage de préservation, qui passe de 9,7 % à 39,0 %, comparativement au zonage d'ambiance qui est passé de 86,3 % à 57,4 %. Ceci signifie qu'une plus grande proportion du parc de Plaisance aura comme objectif principal la protection du patrimoine naturel et paysager, et que les activités qui pourront y être pratiquées auront un impact minimal sur ce patrimoine³.



Crédit photo : Jean-Marc Vallières, iNaturalist

³ Règlement sur les parcs, RLRQ, P-9, r. 25, art. 2. <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/rc/p-9,%20r.%2025>

Nos recommandations

Recommandation 1

Respecter le capacité de support des écosystèmes

Le secteur des Chutes du Moulin est devenu une destination touristique dans la région de l'Outaouais, passant de 5 500 visiteurs en 2014 à 20 000 en 2024.⁴ Bien que l'on puisse s'attendre à un entretien adéquat des infrastructures par la Sépaq, il sera important d'assurer une gestion de l'achalandage de ce site pour éviter que celui-ci dépasse la capacité de support du milieu et dégrade la qualité des bandes riveraines et de l'eau. La rivière de la Petite Nation étant le seul tributaire du parc national de Plaisance à avoir une eau de bonne qualité, un suivi des effets des activités de récréation dans le site des Chutes du Moulin est nécessaire afin de s'assurer que l'eau de cette rivière demeure de bonne qualité pour la santé humaine et celle de la vie aquatique.

Recommandation 2

Mettre à jour le plan de conservation et les différents plans d'intervention

Pour répondre à la recommandation 1, il serait également important de mettre à jour le plan de conservation du parc national de Plaisance pour inclure les agrandissements, particulièrement le secteur des Chutes du Moulin. En plus de chercher à améliorer la qualité de l'eau des tributaires à l'ouest de la rivière de la Petite Nation, comme prévu dans la plan de conservation 2022-2027, il serait pertinent d'y ajouter comme but de maintenir la qualité de l'eau de la rivière de la Petite Nation elle-même, et de proposer des stratégies concrètes en ce sens.

⁴ Radio-Canada, 5 mai 2024. [Les chutes de Plaisance passent aux mains de la Sépaq.](#)

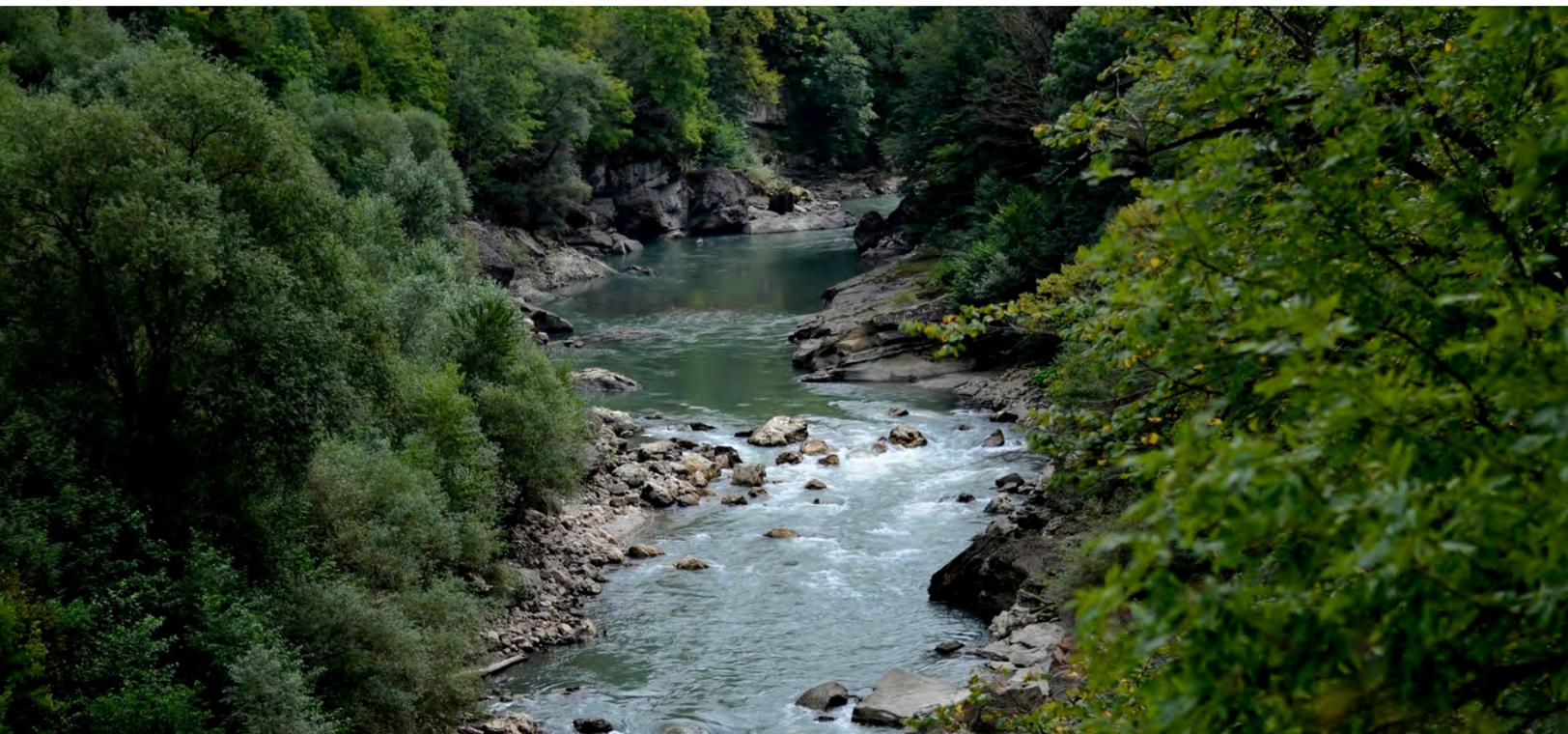


Recommandation 3

Connecter le secteur des Chutes du Moulin avec le reste du parc national

Le secteur des Chutes du Moulin est considéré par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs comme un ajout permettant de « protéger un important corridor de connectivité écologique entre le parc actuel et les secteurs naturels situés plus au nord⁵ ». Or, ce nouveau secteur n'est pas directement connecté au parc national. Il se trouve à environ 1 km du reste du parc national et à environ 1,8 km de l'aire protégée la plus proche, soit le milieu naturel de conservation volontaire du sanctuaire Lucas.

Nous recommandons ainsi d'effectuer des démarches pour poursuivre l'agrandissement du parc national, dans l'optique d'assurer une connectivité directe entre le secteur des Chutes du Moulin et le reste du parc national. Compte tenu qu'il s'agit de terres privées et que cette première avenue puisse s'avérer difficile, des partenariats avec des organismes de conservation oeuvrant en terres privées sont également une avenue intéressante pour assurer la conservation du corridor entre le secteur des Chutes du Moulin et le reste du parc national de Plaisance. À titre d'exemples, selon le Répertoire des sites de conservation volontaire du Réseau de milieux naturels protégés, les organismes de conservation actifs dans le secteur du parc national de Plaisance sont Conservation de la Nature Canada et Canards Illimités Canada.



⁵ Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, 2025. [Projet d'agrandissement du parc national de Plaisance](#).

⁶ Réseau de milieux naturels protégés. Répertoire des sites de conservation volontaire. Carte interactive consultée le 20 mars 2025. Disponible au : <https://rmnat.maps.arcgis.com/apps/MapSeries/index.html?appid=728c2afa86434cd2b2ff24a40f3c24f7>.

Conclusion

Pour finir, Nature Québec réitère son appui au projet d'agrandissement du parc national de Plaisance, tout en souhaitant que ses trois recommandations soient étudiées de façon à optimiser les bienfaits de ce projet pour la biodiversité et la population. Nous pensons qu'agrandir des aires protégées existantes constitue l'un des nombreux outils qui permettront d'atteindre l'objectif de conserver 30 % du territoire québécois d'ici 2030. Il demeure que, dans la course vers l'atteinte de cet objectif, il faut aller au-delà de l'opportunisme et concentrer les efforts de conservation sur les milieux les plus importants pour la biodiversité, dont la conservation entraîne de nombreux cobénéfices pour les collectivités locales.

Ainsi, en plus de l'agrandissement d'aires protégées existantes et des opportunités issues du premier appel à projets d'aires protégées en territoire public méridional, nous espérons qu'à l'horizon 2030, une planification rigoureuse à grande échelle aura permis au Québec de combler les carences actuelles et de se doter d'un réseau d'aires protégées et conservées qui est représentatif de tous les écosystèmes, bien reliés et qui répond pleinement aux standards internationaux en matière de conservation.



Sensibiliser, mobiliser, agir

Pour des informations sur nos projets et campagnes, rendez-vous sur notre site Internet **naturequebec.org**



870, avenue de Salaberry, bureau 207 |
Québec QC. G1R 2T9
418 648-2104
info@naturequebec.org